

On remarquait au Chœur : M. l'abbé J.-L. Pérusse, curé de St-Flavien, et son vicaire, M. l'abbé Leclerc, MM. les abbés Morissette et Boutin, ecclésiastiques.

Ont prononcé leurs vœux : Mlles Joséphine Bouchard de Chateau-Richer, en religion Sœur Ste-Françoise-Romaine ; Anna-Léa Poulin de St-Georges de Beauce, en religion Sœur St-Jean-Chrysostôme ; Céline Rousseau de Sherbrooke, en religion Sœur St-Vincent de Paul ; Rose-Alma Rioux de St-Flavien de Lotbinière, en religion Sœur Marie de la Protection ; Léonie Paquet de Loretteville, en religion Sœur St-Charles Aimé.

Ont revêtu le saint habit : Marie-Ange-Lucienne Bédard de Charlesbourg, en religion Sœur Marie du Saint-Esprit ; Marie-Jeanne-Émériencienne Huot de St-Léonard de Portneuf, en religion Sœur St-Roch ; Marie-Delcia Provost de St-Cœur de Marie de Beauce, en religion Sœur Thérèse de Jésus ; Marie-Anne-Émilie Pageau de St-Sauveur de Québec, en religion Sœur St-Marc ; Marie-Anna Malvina Bélanger de Jacques-Cartier de Québec, en religion Sœur Marie-Paul-Eugène ; Marie-Emma-Rosalie Laflamme de St-Patrice de Lotbinière, en religion Sœur Marie-Bernard ; Marie-Zélia Paquet de Loretteville, en religion Sœur Marie de l'Incarcation.

Les Missionnaires agricoles. Les Missionnaires agricoles ont tenu leur vingt-quatrième convention à la Rivière-du-Loup, les 13 et 14 juillet courant. A la suite de cette convention, les Missionnaires ont fait l'élection de leurs directeurs. M. l'abbé Marcellin Hudon, curé de la Malbaie, a été élu président en remplacement de M. l'abbé Michaud, démissionnaire ; M le chanoine L.-N. Prévillé, curé de St-Chrysostôme de Chateauguay, a été élu vice-président en remplacement de M. l'abbé J.-B. Allaire, de St-Hyacinthe.

Sur proposition de M. l'abbé J.-B. Bazinet, curé de Ste-Agathe des Monts, les Missionnaires ont décidé unanimement de maintenir M. l'abbé O. Martin dans les fonctions de secrétaire, qu'il remplit déjà depuis six ans.

Profession religieuse. Vendredi, le 23 juillet, S. Em. le Cardinal Archevêque a présidé une profession religieuse à l'Hospice des Sœurs de la Charité. Son Eminence était assistée de MM les abbés U. Perron, aumônier de la Communauté, et E. Martel, de l'archevêché.

Ont prononcé les vœux perpétuels :

Mlles Louisianne Rancourt-Desaulniers de Québec, en religion Sœur Sainte-Anne ; Maria Labbé de St-Joseph de Beauce, en religion Sœur Sainte-Victoria ; Anne-Marie Collin de Mont-